

# VICTOR LA FLEUR

Version lorraine

Victor La Fleur est le fils d'un riche marchand de Londres qui devenu vieux, lui a dit de continuer son négoce. Un jour que le jeune homme est à Lyon, il voit une jeune fille très belle ; il s'informe de sa famille, et on lui dit qu'elle est la fille d'un vieux savetier. Il va trouver le bonhomme, sous prétexte de lui commander une paire de bottes, et lui demande sa fille en mariage. Le savetier a beau lui dire qu'il est trop riche pour elle, Victor La Fleur veut absolument l'épouser, et le mariage se fait.

Quelque temps après, des arrangements de famille appellent le jeune homme à Londres. Pendant qu'il est absent, sa femme meurt. A son retour, il lui fait élever un superbe tombeau dans l'église, et tous les jours, à la même heure, il va pleurer auprès de ce tombeau.

Un jour, une belle dame blanche lui apparaît et lui donne une petite boîte contenant une pommade dont il devra frotter le cadavre de sa femme. Il le fait, et elle revient à la vie.

Des affaires l'ayant obligé de partir ensuite pour un pays éloigné, vient à passer à Lyon un régiment de dragons. Le colonel voit la jeune femme et lui propose de l'épouser. Elle finit par y consentir. Quand Victor La Fleur est de retour, il demande à son beau-père où est sa femme. Le savetier lui répond qu'elle est remariée.

Victor La Fleur se rend en Afrique, où les dragons sont garnison, et s'enrôle dans le régiment ; il se fait aimer de ses camarades et de ses chefs.

Un jour de grande revue, sa femme le reconnaît. Elle demande au colonel de le faire monter en grade, espérant qu'il changera de régiment, mais il reste toujours dans ce régiment de dragons. Voyant qu'elle ne peut se débarrasser de lui, elle fait préparer un grand festin, auquel Victor La Fleur est invité. Le cuisinier a reçu l'ordre de glisser un couvert dans la poche du jeune homme. A la fin du souper, le cuisinier vient dire qu'il lui manque un couvert. Chacun proteste, et La Fleur plus que personne, mais on trouve le couvert sur lui, et il est condamné à être fusillé.

Il dit alors à un vieux soldat, nommé La Ramée, son compagnon et son ami :

— C'est toi qui me feras mourir. Tâche de ne pas être ivre et vise bien au cœur. Voici ma malle et mes effets ; tu y trouveras une petite boîte de pommade. Aussitôt que je serai mort, tu me frotteras avec cette pommade, et je reviendrai à la vie.

Le lendemain, La Ramée, qui n'est pas ivre, vise bien au cœur. Il fouille dans la malle de La Fleur, et, comme il trouve de l'or et de l'argent, il va se divertir pendant huit jours, puis il est mis pendant neuf jours à la salle de police. Quand il en sort, il se rappelle qu'il a oublié la recommandation de son ami. Il va au cercueil, l'ouvre et recule devant la mauvaise odeur, mais il revient bientôt avec une brosse et la pommade ; il frotte le cadavre, qui se dresse sur ses pieds en disant :

— Ah ! te voilà donc, La Ramée !

La Fleur donne de l'argent à La Ramée en le priant de garder le secret et s'embarque pour Paris, où il entre dans la garde du roi ; il devient vite sergent, puis adjudant. Un jour que la princesse fait la revue, elle remarque La Fleur et prie son père de le nommer officier, puis capitaine, commandant, colonel, général, maréchal de France, et enfin de le lui donner pour mari. Le roi y consent.

Quand La Fleur a épousé la princesse, il dit au roi qu'il désirerait passer en revue les régiments d'Afrique. Le roi l'y ayant autorisé, La Fleur passe d'abord en revue son ancien régiment. Arrivé près de La Ramée, il lui dit :

— Comment La Ramée, tu n'as pas encore de grade, pas encore de décorations ?

Il le décore de sa propre main. Puis il dit au colonel :

— Est-ce que vous n'avez pas de femme ?

— Non, mon maréchal.

— Vous en avez une !

Il l'envoie chercher ; elle refuse d'abord de venir ; à la fin pourtant elle arrive. Alors La Fleur lui reproche sa conduite, fait dégrader le colonel et nomme La Ramée colonel à sa place. Au bout d'un an, voyant que La Ramée n'est pas fait pour commander, il le prend pour aide de camp et le marie avec une soeur de la princesse.

*COSQUIN, C. Lor., II, 342-344, n° 82.*